

# L'Écho du Griffon

11

JOURNAL D'INFORMATION  
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL  
DE CLARENSAC - JUIN 2024  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)

## Voirie et travaux

Comme nous nous y étions engagés, nous avons remis en état le Chemin des Grézas... P08

## L'Escapade

En créant une nouvelle association dans notre village, notre souhait est de contribuer à le faire vivre... P19

## Un peu d'histoire

1993, un éleveur de la commune de Monpezat, M. Bourrel, réalise une étude en vue d'installer... p22



Clarensac  
EN VAUNAGE



# SOMMAIRE

**02** Le mot de la Rédaction

**03** Le mot du Maire

**04** Vie municipale

- Le mot des adjoints...
- Le mot de l'opposition...
- Les infos municipales...

**13** Notre village

- Le mot des assos...
- Divers...

**24** Numéros Utiles

• Directeur de publication :  
Patrick Gervais

• Rédacteur en chef :  
Julien Pacioni

• Rédaction :  
Patrick Gervais,  
Michel Hamard, Séverine Boisset,  
Olivier Chapel, Viviane Bonami,  
André Olivé, Rose-Marie Krawczyk,  
Jean Comtat, Luc Ponsy

• Conception :  
PepperWeb (Clarensac)  
www.pepper-web.com

• Impression :  
Une Comm'Unik by RV PRINT (Caveirac)  
Tel : 09 52 72 59 43

• Tiré à 1850 exemplaires



Photos & éléments graphiques : Mairie de Clarensac, Julien Pacioni, Associations, Freeplik, Pixabay

## L'Écho du Griffon

Suivez toute l'actualité de votre commune sur :  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)



### PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution  
du Journal est prévue en novembre.  
Associations, faites-nous parvenir  
vos textes et informations  
le 02 octobre au plus tard  
(lechodugriffon@mairie-clarensac.fr).



# le mot du *Maire*



Clarensacoises, Clarensacois, chers administrés,

Le 14 janvier dernier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous ai parlé de l'avenir de notre commune et de la nécessité de vous consulter sur le sujet. Vous trouverez donc dans ce journal un sondage, à nous retourner avec vos propositions.

Malgré un début de mandat marqué par la crise sanitaire, nous avons réussi à préserver le patrimoine communal, améliorer les infrastructures, les salles communales dédiées aux activités physiques, mettre en place des structures facilitant la mobilité, renforcer la qualité du service public en installant le CCAS et une « maison pour tous » avec un accent tout particulier sur l'accueil des adolescents, respectivement à l'ancienne bibliothèque et dans l'ancienne crèche. Le maintien des événements traditionnels avec la renaissance du club taurin et du comité des jeunes a permis le bon déroulement des fêtes estivales. Et, en rendant notre commune encore plus dynamique, nombreux ont été les événements culturels et sportifs proposés aux habitants.

L'année 2023 a vu le début de travaux routiers structurants d'ampleur avec la rénovation du chemin de la Font de Rouve permettant à nos enfants et autres piétons d'utiliser un parcours sécurisé pour se rendre au collège. Ce fut là l'occasion pour Nîmes Métropole de réaménager les réseaux d'eaux pluviales et potable. C'est la concertation préalable et fructueuse avec les riverains qui a permis la réalisation de ce projet sans soucis majeurs. Cette même démarche a été mise en œuvre pour la rénovation en cours de la route de Nîmes et du parking de l'école. Et là encore, Nîmes Métropole a investi 1 million d'euros dans la rénovation des réseaux dont elle a la compétence. Nous sommes conscients de la gêne momentanée occasionnée par ces travaux mais le pire aurait été de ne rien faire.

L'ouverture d'une classe supplémentaire de petite section à l'école maternelle est le signe de la bonne santé de notre démographie locale. C'est en partie le fruit de la livraison progressive des logements aidés programmés sous le mandat précédent et dont la concrétisation a trop tardé. Les dernières attributions ont été effectuées au cours du mois de mars. Malheureusement, la construction d'autres logements par les bailleurs sociaux est pour l'instant au point mort.

Le budget primitif pour l'année 2024 a été voté au début du mois d'avril. C'est un budget qui s'inscrit dans la continuité des années précédentes sans augmentation des taux d'imposition locaux.

Pour les deux dernières années de notre mandat, notre attention sera globalement dans la continuité mais portera davantage sur la transition écologique et le renforcement du bien-vivre ensemble.

Je forme le vœu que l'année 2024 nous permette de rester solidaires pour répondre aux crises économiques, environnementales, sécuritaires et démocratiques auxquelles notre commune, notre pays et le monde doivent faire face.

A titre personnel, je vous souhaite, à vous et à ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2024, et vous assure de mon engagement continu pour le bien-être et l'épanouissement de notre commune.

Merci de votre confiance.  
**Patrick Gervais**

# Le mot des adjoints



**OLIVIER CHAPEL**  
FINANCES

## Notre commune et le Conseil Départemental

**Jeudi 28 mars**, nous avons reçu en Mairie nos conseillers départementaux. Nous avons évoqué l'ensemble des sujets communs au Département et à Clarensac, et plus particulièrement les procédures de **financement de nos investissements**.

Nous avons également abordé la difficulté de fonctionnement de nos structures dans les choix à opérer : gérer en direct ou faire appel à de la sous-traitance, s'adapter à tous les

publics (élèves, seniors, actifs...), gérer le sport, la santé, l'économique et la convivialité. Voilà **les enjeux auxquels sont confrontés le Maire et ses équipes**.

Nous avons continué cette intéressante conversation en évoquant le collègue qui est, avec le social, une importante responsabilité du Conseil départemental.

La fin de notre entretien concernait les travaux. Une visite a eu lieu sur place. Les différentes routes impactées par les travaux sont en effet des **routes départementales**.

Outre les missions qui lui ont été attribuées par les lois de décentralisation de 1982 (le social, les collèges, les routes...), **le Conseil départemental du Gard** s'est doté de compétences spécifiques en matière d'accession à la culture et de promotion de l'économie sociale et solidaire.

## Le Photovoltaïque, entre contraintes et accélération

**Dans le cadre de sa politique envi-**

**ronnementale, la Commune souhaite développer son recours aux énergies renouvelables.**

Après quelques mois de recherches, nous disposons de plusieurs propositions de projets photovoltaïques.

Le premier, fruit de notre expérience, serait une centrale au sol produisant jusqu'à 20 Méga Watt sur une surface de 17 à 20 hectares. L'opérateur nous louerait le terrain et nous rétrocèderait un pourcentage du revenu de l'électricité produite.

Le second serait la création d'un amphithéâtre, sous une grande ombrière photovoltaïque. La construction serait à la charge de l'opérateur.

A partir du mois de juin 2023 nous avons vu apparaître dans les textes, le concept de zones d'accélération de la transition écologique, laissant à penser que les contraintes environnementales (faunistiques et floristiques) seraient différemment considérées.

Nous avons été accompagnés dans l'interprétation de cette démarche par ENEDIS, EDF-ENR, la Région Occitanie, la Préfecture du Gard et Nîmes Métropole.

Aujourd'hui, Monsieur le Maire et le Premier Adjoint travaillent auprès de la préfecture, de la DDTM et du SCOT Sud Gard à la mise au point d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Il s'agit d'un appel d'offre dans lequel le demandeur (la Mairie) dresse le cahier des charges pour réaliser une structure photovoltaïque, tant sur le plan technique que sur les plans juridique et administratif. Les candidats devront prouver leur compétence à réaliser le projet dans un temps imparti et proposer un prix. Nîmes Métropole est en mesure de nous aider dans cette démarche.





**MICHEL HAMARD**  
CADRE DE VIE - URBANISME  
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

## CADRE DE VIE - URBANISME

Notre cadre de vie est fortement perturbé par les travaux sur notre commune : ceux de la route de Nîmes (voir article par ailleurs), ceux sur le chemin de Saint-Dionisy pour l'assainissement avec raccordement à la future station d'épuration et ceux à venir sur la route de Langlade, qui mène à la RD 40, qui auront pour but d'améliorer le réseau d'eau potable.

L'ensemble de ces travaux vont se prolonger jusqu'au mois de décembre 2024. La commune, avec les élus et les agents municipaux, est en contact permanent avec les sociétés qui travaillent sur ces chantiers pour minimiser les inconvénients. Les déviations mises en place sont certes difficiles au niveau de la circulation (en particulier pour les bus et poids lourds), mais les accès au centre du village, à l'école maternelle, la crèche, la bibliothèque, la police municipale, au centre médical et à la superette ont été, en permanence, maintenus.

Malgré la gêne occasionnée, notamment pour les riverains et les commerçants, ces chantiers, indispensables, ne seront que plus appréciés dans l'avenir.

### • Le temple

Notre temple est de nouveau « opérationnel » après avoir connu quelques soucis au niveau de ses balcons. Les travaux se sont bien déroulés en prenant soin de protéger l'orgue.

### • Logements sociaux

La loi SRU de décembre 2000 impose aux communes de plus de 3500 habitants de disposer de 25 % de logements sociaux. Pour Clarensac, cela représente 456 logements. A la fin de l'année 2024, notre commune en disposera de 216, bien loin de l'objectif. L'Etat, qui comptabilise les chiffres au 1er janvier, inflige annuellement à la

commune une pénalité financière (environ 50 000 € en 2023 et 2024). Pour mémoire, la majorité des communes de l'agglomération est concernée par un déficit, voire une carence. Leurs maires contestent ce dispositif dans la mesure où l'Etat interdit aux communes de s'étendre en préconisant une densification de l'existant mais ne sont guère entendus à ce jour.

Pour tous vos travaux, n'hésitez pas à contacter le bureau urbanisme de la mairie pour avoir toutes les informations. La réglementation en vigueur (PLU) dans notre commune est consultable sur le site de la mairie,

### • Création d'une « Maison pour tous »

Clarensac bouge, Clarensac investit et structure ses moyens pour faire vivre cet objectif annoncé : « favoriser une vie sociale et intergénérationnelle au sein de la commune ».

Les travaux pluriannuels qui ont débuté route de Nîmes le prouvent, ils étaient si demandés par les piétons empruntant les trottoirs, mais des investissements moins visibles et tout aussi nécessaires en découlent : l'aménagement du parc public central et l'amélioration de l'accueil au C.C.A.S.

Dans la continuité de ces différents projets, la création de la « maison pour tous » s'imposait et devient progressivement réalité dans les locaux de l'ancienne crèche. Les travaux d'un coût d'environ 80 000 € bénéficieront de subventions par la Région Occitanie, la Caisse d'Allocation Familiale, qui soutiennent très largement ce type de projet.

A terme, l'ancienne crèche sera transformée en un lieu de vie sociale pour la population, toutes classes d'âge confondues. Un lieu pour s'informer, se retrouver, se former aussi !

Les jeunes ne seront pas oubliés ; le « CLUB ADOS » y trouvera son point de rencontre et d'animation. Le lieu sera également idéal pour les relations intergénérationnelles, les échanges d'expérience, la connaissance du passé communal ou national...

Il reste maintenant à faire vivre cette « maison pour tous » sans crainte ni exclusive.

## ENVIRONNEMENT

Plusieurs actions sont menées dans le village. Outre la réalisation du jardin

public au centre du village (voir ci-dessous), une étude est en cours pour en créer un autre à l'entrée de la commune sur la route de Langlade. Ce nouveau jardin public pourrait être un lieu de rencontre avec des tables, bancs, des jeux d'enfants et un parcours santé.

Nous rappelons que nous avons institué un permis de végétaliser pour celles et ceux qui souhaiteraient embellir leur pas-de-porte sur le domaine public : une autorisation sera accordée après une demande écrite en mairie.

Il était nécessaire d'abattre 3 platanes dans le cadre des travaux pour des raisons de sécurité et de faisabilité du projet. Plusieurs arbres seront plantés en compensation.

### • Des chauves-souris dans notre village :

Les chauves-souris jouent un rôle très important dans l'équilibre écologique. 70 % des chauves-souris sont insectivores. Certaines espèces jouent un rôle de pollinisateurs, d'autres sont frugivores et vont disperser des semences un peu partout à travers différents écosystèmes.

Nous avons mis en place des nichoirs pour ces chauves-souris dans le village et ne soyez pas surpris de les voir voler en fin de journée.

### • Naissance d'un jardin public central

Les aînés de Clarensac le connaissent bien, caché derrière le garage, ils y disputaient des parties de pétanque animées lorsque le terrain de l'Authentique n'était pas disponible. Le terrain de 2344m<sup>2</sup> a été acheté par la commune, alors dirigée par Georges BAZIN, sous la condition expresse, émise par le vendeur, de le maintenir en espace vert. Des priorités municipales ont empêché de répondre immédiatement à cette volonté, mais le temps est venu de procéder aux aménagements pour l'agrément des nombreux habitants du centre village, qui n'ont pas la possibilité de se « délasser » dans la verdure de leur propriété comme les clarensacoises et clarensacois des lotissements du pourtour extérieur.

Une information vous a été donnée en son temps et une réunion publique a permis aux personnes intéressées de s'informer et de faire des remarques sur un projet de plantations et d'aménagement présenté par les élèves de terminale dépendant de la Maison Familiale Rurale : « Le Grand Mas » d'Uzès. Il mettait en œuvre la volonté

municipale de créer un cadre extérieur favorisant la vie sociale et intergénérationnelle au sein de la commune

Près de 250 végétaux et arbustes ont été plantés et un cheminement a été créé pour parcourir ce lieu de promenade, parsemé de bancs. Des jeux pour enfants ont été installés. Des tables/bancs feront le bonheur des adeptes du pique-nique. Les arbres de haute tige ont été conservés pour assurer des coins d'ombre. Ce jardin sera clôturé avec un portail d'entrée pour assurer la sécurité des enfants. Une place de stationnement est prévue pour personne à mobilité réduite, à proximité de l'entrée, devant le garage côté rue de la cave coopérative.

Tout cela représente 41 000 € qui font l'objet de demandes de subvention à la Région, au Département et à Nîmes Métropole. Espérons que les aides demandées abonderont au maximum nos finances pour pouvoir enfin profiter d'un splendide espace vert : un parc urbain.

Son inauguration « officielle » devrait intervenir en mai/juin 2024.

## SÉCURITÉ

### • Un plus pour notre sécurité

Au dernier mandat municipal, Clarensac a adhéré au dispositif de télésurveillance par caméras proposé par Nîmes Métropole. Le village dispose d'une douzaine de caméras, installées aux points jugés les plus sensibles. Les images sont enregistrées et peuvent être exploitées, à la demande via la Gendarmerie, au Centre Interurbain de Vidéo-Protection (CIUVP) dans les locaux de Nîmes Métropole.

Aujourd'hui, nous voulons améliorer la sécurité des Clarensacois en permettant, dans un premier temps, le visionnage des images, en temps réel,

par notre police municipale. Pour cela, Monsieur le Maire, Patrick Gervais, a demandé le « déport » des images dans notre poste de police.

Les images continueront à s'enregistrer au CIUVP et leur exploitation effectuée par la gendarmerie mais elles permettront de réagir plus efficacement.

C'est un plus manifeste pour notre sécurité au quotidien qui devrait en résulter.

Dans un contexte lié aux risques induits par un monde perturbé par les conflits, le plan « Vigipirate » décrété par le gouvernement incite à chacun de faire preuve de vigilance.

Notre police municipale a pour mission d'être systématiquement présente à l'entrée et la sortie de nos établissements scolaires. Aidons-les par un comportement responsable !

Notre police dispose d'un « radar » pour contrôler la vitesse. Rappel : la vitesse dans notre village est limitée à 30 km/h. Nous n'allons pas installer des ralentisseurs tous les 100m à cause de certains comportements irresponsables. Attention aux contraventions !

### • Incivilités et participation citoyenne

En matière d'incivilités, les statistiques mesurées pour l'année 2023 sont restées stables par rapport aux années précédentes. Les cambriolages ou faits délictueux restent limités dans notre commune tout comme la délinquance.

Il n'est pas inutile de préciser, et contrairement à certaines idées qui circulent sur les réseaux sociaux, que l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h30 n'a pas créé une augmentation de la délinquance ou des cambriolages. Des arrestations sont intervenues pour les derniers cambriolages de mars et avril 2024 qui ont eu lieu... dans l'après-midi.

Néanmoins, les incivilités demeurent

et « gâchent » la vie des habitants au quotidien :

- Poubelles mises à toute heure sans respect des jours de collecte.
  - Dépôt d'encombrants sur le domaine public alors qu'il suffit de téléphoner à Nîmes Métropole pour leur récupération (demander à l'accueil de la mairie si besoin d'aide, ou voir notre site internet).
  - Dépôts sauvages en garrigue ou dans les chemins bordant la commune.
  - Des dégradations volontaires sur des biens : voitures, façades etc...
- Le bien-être des habitants doit s'inscrire dans le respect des personnes et des biens.

Dans ce cadre également, il n'est pas inutile de rappeler que le calme est un bien précieux qu'il convient de préserver. Le bruit est, en effet, une source de conflit.

### Quelques rappels :

- Les travaux : tondeuses et autres machines à moteur, sont tolérés le week-end à des heures bien précises : samedi de 9h à 12h et 15h à 19h. Pour le dimanche matin de 10h à 12h exclusivement.
- Si un anniversaire ou une fête est organisé chez un particulier, cela doit rester dans les limites de la réglementation (notamment sono et horaires). Trop de tapages nocturnes sont constatés avec appel à la Gendarmerie.
- L'été est propice aux barbecues mais le respect du voisinage demeure une priorité.

Le dispositif de « participation citoyenne » assure une vigilance accrue à tout évènement suspect constaté dans la commune. Aucune intervention mais des renseignements attendus par les services de sécurité pour intervenir rapidement.



**ANDRÉ OLIVÉ**  
VOIRIE ET TRAVAUX

## TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUÉS EN FIN D'ANNÉE 2023

### • Travaux ponctuels et mineurs :

Comme nous nous y étions engagés, nous avons remis en état le Chemin des Grézas. Ce chemin était particulièrement dégradé et les trottoirs n'étaient que de simples passages en terre. Le coût de cette réfection a été de 48 000€ HT. Il est à signaler que pour ce chemin, en partie privé, la

commune n'a entrepris les travaux que sur ce qui lui appartenait.

**Chemin de la Brune :** nous avons remis en état la partie du chemin détériorée par les racines des pins provenant de la propriété voisine, pour éviter tout risque d'accident aussi bien pour les piétons que pour les véhicules pour un coût de 4 600€ HT, pris en compte par l'assurance. Pour sécuriser les piétons et limiter la

vitesse excessive de certains véhicules sur la Rue du Tal il a été installé le passage protégé demandé, car cette demande était justifiée. Un plateau surélevé permet maintenant le ralentissement des véhicules et la sécurisation des piétons traversant cette rue. Le coût est de 10 000€ TTC.



Passage Protégé Rue Du Tal



• **Réfection de la Route de Nîmes :**  
Phase 1 (novembre 2023 - mai 2024)  
Les travaux, comme vous avez pu le

constater, ont débuté le 13 novembre. C'est la société SCAM qui est en charge de tout ce qui concerne les réseaux humides :

– Renforcement du réseau d'eau potable par le changement de la canalisation d'alimentation de la ville qui passe de 100mm à 200mm en diamètre.

nécessaires.

– Changement total du réseau pluvial obsolète : nous avons demandé de prendre en compte les bassins versants, en mettant en place des cadres de grande dimension pour assurer une collecte adaptée. Dans la partie la plus étroite de la Route de Nîmes, la collecte des eaux de pluie sera centrale et des avaloirs seront positionnés dans le but d'éviter l'inondation des riverains lors de fortes pluies. Néanmoins, ce nouveau réseau ne permettra pas d'absorber les abondantes pluies centennales. Le coût estimatif des travaux dépasse 1 000 000€ ; entièrement financé par Nîmes Métropole, en charge de ces opérations.

#### Phase 2 (mai - juillet 2024)

Cette phase consiste en l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage, fibre et téléphone). Ces travaux seront réalisés par la société CITEOS. Il est à noter que nous avons privilégié la programmation de la partie des travaux au carrefour D14 & D103 pendant les vacances scolaires, pour ne pas perturber les circuits de ramassage scolaire. De même pour la grange, à l'angle de ce carrefour, qui a été démolie pour permettre une bonne visibilité et sécuriser la circulation.

#### Phase 3 (septembre - décembre 2024)

Lorsque tous ces travaux seront terminés, le parking, la chaussée, les trottoirs et la végétalisation pourront être finalisés et donner son aspect définitif à cette voie principale de Clarensac.

Le coût de ces travaux (phases 2 et 3) dépasse également le million d'euros. Des subventions ont été demandées et attendues, notamment de la part du Département, qui devraient atténuer la charge de la commune.

Comme nous vous l'avons précisé précédemment, ce projet vise à assurer les déplacements doux vers le centre du village, en veillant particulièrement à son accessibilité par tous.

Un plan est à votre disposition au secrétariat de la mairie, pour plus de détails et une visualisation du projet en cours de réalisation.

#### • Problèmes du mur de soutènement du Boulevard Jeu de Boules et du mur du lavoir

Nous avons constaté un début d'affaissement de la voirie du boulevard du Jeu de boules et des fissures sur le mur de soutien du lavoir ainsi que sur sa voûte. Une expertise a été diligentée

– Remise en état du réseau d'eaux usées en changeant les canalisations et en positionnant les regards



auprès d'une entreprise spécialisée.

#### En voici les conclusions :

- Au niveau du lavoir, les charges et surcharges (véhicules) expliquent l'apparition et l'évolution des fissures et la dégradation de l'ouvrage.
- Au niveau du mur de soutènement, en plus de l'action des charges et surcharges, des racines de platane expliquent la présence de fissures et l'affaissement de la chaussée supérieure. Il est conseillé de ne pas laisser de tels arbres se développer à proximité des

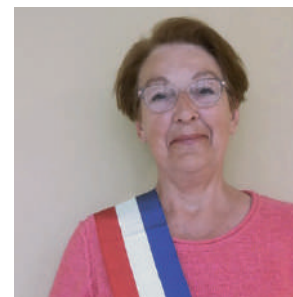
arases d'un mur de soutènement du fait des charges parasites que le mur peut endosser par la poussée des racines.

Devant l'urgence de la situation, des études complémentaires doivent être réalisées.

En anticipant le rapport de l'expert, nous avons interdit le stationnement au-dessus du lavoir et nous envisageons, dans l'immédiat, de faire procéder à la suppression des arbres (platanes) bordant le mur de soutènement pour réduire le poids et les contraintes.



Pose des cadres pour le réseau d'eau pluvial



**ROSE-MARIE KRAWCZYK**  
CULTURE ET TRADITIONS

#### MAGNIFIQUE EXPOSITION DE SCEAUX ET DE BLASONS

Du 2 au 7 octobre, notre foyer communal a été « embelli » par une dizaine, sinon plus, de panneaux portant une remarquable collection de blasons accrochés, de sceaux mis en valeur dans des cadres informatifs et, au centre de la salle, de quelques pièces d'armure qui ont fait la joie des enfants. C'était l'œuvre des adhérents de l'association « Histoire et Traditions » de SALINDRES qui accueillent les visiteurs en tenue d'époque médiévale et leur prodiguaient des commentaires sur des détails insoupçonnables à première vue.

Cette association avait mobilisé près de 15 personnes de l'UZEGE pour assurer la continuité de la présence et de l'accueil. Créée en 1994 à Salindres « Histoire et traditions » explore l'Occitanie orientale, le Gard principalement et l'Hérault, en se focalisant sur quelques grands thèmes : les gentilhommes souffleurs de verre du Languedoc, les blasons rencontrés dans la région et plus largement la recherche et la reproduction des sceaux médiévaux attachés aux principaux documents pour les authentifier.

Clarensac a pu bénéficier toute une semaine du travail des très nombreux adhérents de l'association qui n'ont compté ni leur temps ni leurs moyens pour nous présenter les résultats de leur activité. Les scolaires accompagnés ont pu s'amuser des pièces d'armure, s'étonner de l'alimentation de la paysannerie en découvrant les légumes et les grains seuls disponibles alors. Sans oublier de s'instruire sur le mode de signature des documents utilisés au Moyen-âge. Des clarensacois, jamais assez nombreux, ont fait de même, ils ne se sont pas fait prier pour féliciter bien sincèrement leurs interlocuteurs qui les ont conduits

compagnement de Georges Gabarel, faisaient face à un public si nombreux qu'il emplissait toute la nef et la tribune supérieure, à la grande surprise de la responsable de la chorale qui redoutait auparavant que le nombre de choristes ne dépasse celui des auditeurs. Le public amateur de chant choral applaudit longuement et loua la diversité et l'originalité du programme avec des œuvres éloignées de leur horizon musical pour certains qui en apprécieraient d'autant la présentation.

### MORT D'UNE MONTAGNE

Réitérant notre partenariat avec le Théâtre de Nîmes, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle représentation en itinérance au Foyer. Le public a pu découvrir, dans une salle comble, la pièce *Mort d'une montagne*, née des réflexions sur les nouveaux rapports à la montagne des habitants d'une vallée fortement impactée par le réchauffement climatique. Les comédiens ont fait l'unanimité auprès du public, avec lequel ils ont pu échanger lors du pot convivial concluant cette soirée dédiée à la dramaturgie.

Un nouveau spectacle est par ailleurs programmé en partenariat avec le théâtre de Nîmes : rendez-vous en novembre !

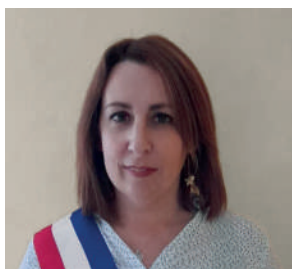
à découvrir des travaux très loin de leurs préoccupations.

### LES « CHOEURS FARIGOULE » EN CONCERT DANS L'ÉGLISE

En raison de l'indisponibilité du temple pour des travaux sur les balcons, l'association des « amis de l'orgue MASSE » de Clarensac n'a pu accueillir, comme elle le souhaitait, les chœurs FARIGOULE. C'est dans l'église que les amateurs de chant

choral se sont retrouvés, en bravant un froid vif mais sous un beau soleil, un dimanche de fin janvier. Ce fut l'occasion pour beaucoup de découvrir notre église, sa luminosité et sa bonne acoustique, pour un concert d'œuvres variées, du classique de Verdi avec le « chant des esclaves » à des œuvres de compositeurs américains modernes Bernstein ou Totta pour finir par la célèbre « marche des rois » de Lully.

Une trentaine de chanteurs, sous la direction de Florence Callueta et l'ac-



**SÉVERINE BOISSET**  
SOLIDARITÉ ET SANTÉ

### LE CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Le CCAS une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune. Le secrétariat du CCAS vous accueille du lundi au vendredi, les matins, de 9h à 12h au 34 route de Nîmes 30870 Clarensac.

– Tél : 04.66.75.27.89

#### • Les missions du CCAS

– Informer les familles sur les aides

- existantes (APL, APA...),
- Aider les usagers à faire valoir leurs droits sociaux (remplir les dossiers...),
- Fournir une aide sociale facultative (financière ou matérielle),
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté (activités pour les seniors...),
- Soutenir dans l'urgence les administrés (secours d'urgence financier ou alimentaire).

### PERMANENCES DES PARTENAIRES

#### CALADE

Accueille, informe, oriente et aide aux démarches administratives (utilisation des services en ligne).

Le 1er et 3ème jeudi du mois de 9h à 12 sur RDV.

– Tél : 04.66.93.20.20

#### MARCELLA

Association dédiée au soutien des

proches aidants.

Marcella accueille écoute, accompagne et oriente selon les besoins le 3ème mardi du mois de 14h à 17h sans ou avec RDV.

#### BANQUE ALIMENTAIRE

Dispositif d'accompagnement et d'aide alimentaire pour les personnes en difficultés, tous les mercredis matin (dossier à remplir avec l'agent du CCAS).

#### MUTÉO – MUTUELLE COMMUNALE

Des tarifs négociés pour les clarensacois (sans emploi, actifs, retraités, jeunes et plus âgés y compris les artisans et commerçants) vous donnant accès : garantie obsèques, tiers payant, assistance et un réseau de soins particuliers.

Sur RDV avec Mme Calistri

– Tél : 07.62.90.61.10

– Mail : carole.calistri@muteo.fr

## Ça s'est passé au CCAS de Clarensac

Distribution colis des aînés  
Ateliers ma santé au menu  
Ateliers yoga  
Ateliers se protéger des arnaques  
Ateliers sommeil et sophrologie  
Et d'autres à venir...





**VIVIANE BONAMI**  
ADJOINTE ENFANCE  
JEUNESSE/SÉNIORS

## INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE « GÉRARD CAZENEUVE »

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 pour les enfants nés en 2021 sont à effectuer avant le 31 mai 2024.

Pour toute question, contacter le :  
04.30.06.53.21 de 9h à 11h45 et  
13h30 à 16h00.

### • Remise des récompenses

En fin d'année scolaire la municipalité remet des récompenses pour le passage des enfants en CP et en 6ème, elles se feront :

- En maternelle le mardi 25 juin 2024 à 18h30,
- En élémentaire le jeudi 27 juin 2024 à 18h30.

### • Féria des Enfants

Comme chaque année lors de la fête votive la municipalité organise la Féria des enfants. Elle aura lieu le jeudi 22 Août 2024 dans les arènes de 10h à 13h. Les enfants pourront « s'éclater » sur 3 jeux : tir au but gonflable avec ballon mousse, un ventre glisse et un

parcours Ninja Warrior Qu'ils n'oublient pas serviettes et maillots.

## JEUNESSE

### • Club Ados

C'est un lieu de vie, d'expérimentation, d'expression, d'échange et d'apprentissage à la citoyenneté, le club ados de Clarensac est donc une structure dédiée aux adolescents de 11 à 17 ans pour favoriser le lien social. C'est un lieu de rencontre, de découverte et d'émancipation où l'équipe éducative, diplômée et dynamique, accompagne le jeune, dans un cadre sécurisant et ludique, dans sa recherche d'autonomie et de responsabilisation.

Le club ados propose une « pléiade » d'activités sportives, culturelles et numériques répondant aux besoins des adolescents avec un accompagnement individuel ou collectif.

### • Quelques exemples :

- **Projet Web radio** en partenariat avec le collège Théodore Monod pour un éveil culturel et citoyen aux Médias et à l'Information.
- **Découverte et initiation aux techniques d'animation musicale dj** pour permettre aux adolescents d'animer des soirées ados organisées par et pour les adolescents.
- **Initiation à la capture d'images et montage vidéo** pour valoriser en images les activités et les séjours pour des réunions particulières ados-parents animées et dynamiques.

Les vacances sont des périodes privilégiées qui permettent aux adolescents de vivre des expériences originales et riches en sensation, à l'instar

du séjour ski réalisé en février 2024 où les jeunes adolescents de Clarensac ont apprécié les pistes enneigées de la station La Toussuire en Savoie à plus de 1700 m d'altitude. Expérience qui sera reconduite en février 2025.

De même, on citera les stages de survie ainsi que les activités qui ont marqué les jeunes lors des séjours : Canyoning, Via ferrata, Via CORDATA, Canoë-kayak, Rafting, Accrobranche, Randonnée, Spéléologie...

### Sans oublier les incontournables :

karting, bowling, padel, ping-pong, jeux d'arcades, escape game, patinoire, tir à l'arc, escalade, journée plage, visite de musée, danse, karaoké, création artistique, cinéma, foot, basket, hockey...

### Pour toute information ou inscription vous pouvez nous contacter :

**Mail : jeunesse@mairie-clarensac.fr**  
**Tél : 04 30.06.53.21**

## SÉNIORS

La gym séniors est encadrée par des animateurs diplômés qui vont vous aider à améliorer votre l'équilibre et votre renforcement musculaire tout en douceur. De temps en temps les séniors partagent le temps de gymnastique avec les enfants du Centre de loisirs.

Afin de nous rejoindre se munir d'un certificat médical ou d'une attestation de non-contre-indication récente et d'un tapis de sol.

Séances les mercredis matin de 9h20 à 10h20 et de 10h30 à 11h30 à la salle LES CHASSELATS.

# DÉ QUÉ SÉ DIS ?

## Le Mot de l'opposition

### INERTIE POLITIQUE : UN VILLAGE EN LÉTHARGIE

Dans l'ombre d'une gouvernance apathique, notre village sombre dans l'oubli. Une stagnation pesante étouffe toute ambition, laissant nos rues engourdies par l'inaction.

Aucun projet novateur ne fleurit, aucune vision audacieuse n'illumine l'horizon.

Même, nous, membre de l'opposition ne pouvons que

constater ce manque d'ambition. La majorité semble renoncer à sculpter l'identité de Clarensac. Cette volonté de conformité ne devrait pas, pour autant, exclure de beaux projets structurants ou associatifs.

Il est temps que la majorité redonne à notre beau village l'empreinte distinctive qu'il mérite.

*Les membres de l'opposition.*

# 2024, un budget pour faire avancer la commune



Le conseil municipal était réuni jeudi 4 avril pour étudier, débattre et voter le budget 2024 de la commune. Ce budget, qui n'a finalement provoqué que quelques discussions, a été voté avec une grande majorité des voix.

Qualifié par M. le Maire, Patrick Gervais, de budget sincère et adapté à la situation, il porte en effet la marque de la continuité de quatre années de gestion efficace, qui nous permettent de surmonter les difficultés liées à l'inflation, à la baisse d'activité, et de maintenir la trajectoire d'action engagée : pas d'augmentation des impôts, un fort niveau d'investissement et un renforcement constant des services publics rendus à la population.

Les chiffres du budget 2024, détaillés par le Maire lui-même, traduisent la force de cette trajectoire financière de la commune qui engagera encore cette année près de 2 millions d'euros de nouveaux investissements pour la voirie, la sécurité, la transition énergétique et le cadre de vie.

Le développement des services publics concerne lui aussi de nombreux secteurs d'activités : le social avec la montée en puissance du CCAS, la

sécurité avec le déport de la vidéo surveillance, le nettoyage de la commune et les espaces verts avec deux recrutements aux services techniques, la jeunesse avec la création du centre ados et le sport avec la rénovation des vestiaires et l'aménagement de la buvette du stade.

Enfin, le chiffre peut-être le plus important est un 0, comme 0 augmentation des impôts. « Un engagement tenu depuis 2020 » a rappelé Patrick Gervais, sans oublier de préciser qu'il s'inscrit ainsi « dans la continuité de ce que faisait nos prédécesseurs ».

C'est donc un budget pour faire avancer Clarensac qui a été approuvé pour 2024, afin d'obtenir un impact concret dans votre vie quotidienne !

**GRANDS CHIFFRES DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2024 :**  
- 5 026 537,03 € en fonctionnement ;  
- 2 969 726,98 € en investissement.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

**ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE**

**OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS**

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE, RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

CASQUE

AVERTISSEUR SONORE

SYSTÈME DE FREINAGE

CATADYOPTRIS ARRIÈRE ET LATÉRAUX

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE

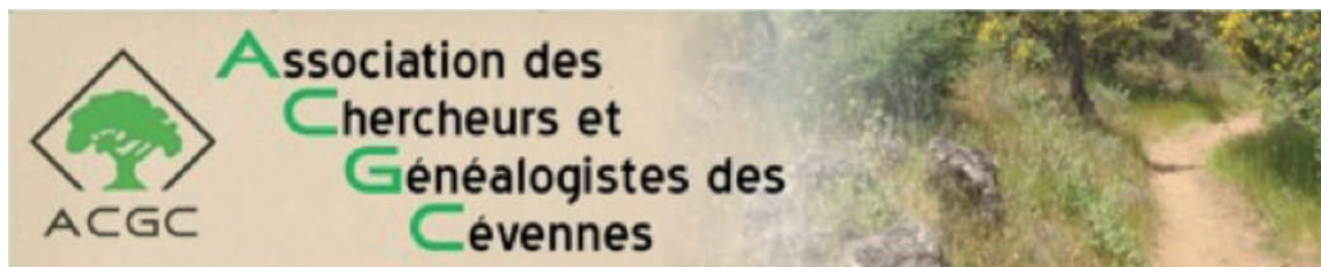
1 PERSONNE -12 12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

## Trottinettes électriques et EDPM : la réglementation en vigueur

Trottinettes électriques, mono-roues, gyropodes, hoverboards... Les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus importante dans les rues et l'espace public nécessite d'être réglementée pour des raisons de sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers.



## Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes

### ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

#### • Qui sommes-nous ?

L'A.C.G.C. installée à Clarensac depuis 2013, nous comptons 400 adhérents répartis sur tout le territoire, dont environ 200 dans le Gard et un certain nombre à Clarensac et en Vaunage.

#### • Que faisons-nous ?

Notre but est de regrouper chercheurs et généalogistes amateurs pour les aider dans leurs recherches particulièrement centrées sur la région cévenole (Gard, Lozère et les franges héraultaises, aveyronnaises et ardéchoises) en favorisant échanges et diffusion de travaux. Nous nous adressons aux personnes désireuses de retrouver leurs racines, cévenoles notamment. Compte tenu de la dispersion des cévenols nous nous devons d'élar-

gir notre champ d'actions afin de répondre à des demandes grandissantes. Notre implantation locale permet de fournir des renseignements, évite des déplacements, dans un premier temps en tout cas.

Nos travaux sont déposés au local de l'association, et sur notre site afin que les adhérents éloignés, ou ne pouvant se déplacer, puissent les consulter.

#### • Adhérer à l'ACGC permet :

- D'avoir accès à tous nos documents déposés dans notre local au 34, route de Nîmes à Clarensac, soit directement en ligne sur notre site,
- De participer gratuitement aux ateliers de paléographie (lecture de textes anciens),
- De recevoir le bulletin trimestriel (papier ou version internet) sur lequel vous trouverez des articles relatifs à

la généalogie, l'histoire loco-régionale et pourrez accéder à la rubrique des questions/réponses.

Venez nous rendre visite. Sans aucun engagement, venez à la découverte de notre local pour voir ce que nous vous proposons afin de démarrer ou compléter vos recherches. Nous vous attendons. Vous aurez là également, la possibilité d'échanger avec quelques membres de l'association.

**Adresse du local :** 34 route de Nîmes (1<sup>e</sup> étage) Clarensac (au-dessus du C.C.A.S.).

**Permanences :** 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (sauf en juillet et août)

**Ateliers paléographie :** 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois (sauf en juillet et août).

**Site :** <https://acgc.eu>

**Email :** [contact@acgc.eu](mailto:contact@acgc.eu)

## Association Clarens'Art

Avez-vous déjà eu l'occasion de visiter l'exposition annuelle de Clarens' Art ?

**L'exposition ouverte gratuitement** à tout public se tiendra au Temple de Clarensac, le weekend du **15 et 16 juin**.

Plaisir des yeux, n'hésitez pas à venir en profiter ; vous y trouverez les œuvres réalisées par les adhérents au cours de la session octobre 2023 à juin 2024.

A regarder aussi notre site : [clarensart.com](http://clarensart.com)

Josiane CALAZEL



## A.D.S.B.C

### Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Clarensac



Depuis le début de l'année 2024, les collectes de sang ont lieu dans la belle salle des Chasselas (ancienne cantine scolaire).

Vous pouvez venir avec vos enfants, une bénévole de l'amicale se fera un plaisir de les occuper pendant votre don.

#### COLLECTES 2024

- jeudi 27 juin de 14h à 19h
- jeudi 19 septembre de 14h à 19h
- jeudi 21 novembre de 14h à 19h

« Pour sauver des vies, **DONNER VOTRE SANG.** »

*Le Président :  
Patrick MOURE  
et les membres de l'amicale.*

## RECTIFICATIF

Suite à une erreur de mise en page, une partie de l'article de l'association Vivre en Vaunage (Has-been la poterie ? Plus maintenant) paru dans le précédent numéro n'a pas été attribuée à son auteur.

Nous tenons à présenter nos excuses et à remercier Yvan pour sa participation à notre journal.

## Ô fil de ma bulle



A partir du 8 mai et pour la troisième année consécutive, l'association Ô fil de ma bulle se propose d'amener des femmes ayant ou ayant eu un cancer, faire un tour en bateau à moteur au Grau du Roi.

Cette balade offerte par l'association dure environ une heure trente. A l'issue de la promenade, un goûter est offert aux femmes.

Le 25 mai, l'association organise sur la plage du Grau du Roi, une journée bien être avec l'intervention d'une professeure de yoga et d'une masseuse professionnelle. Cette journée a pour but d'offrir aux femmes une journée de détente et de joyeuses retrouvailles. Nous pouvons déjà vous annoncer que nous organiserons le **dimanche 6 octobre 2024**, la troisième marche rose de la Vaunage. Comme l'année dernière, de

nombreuses surprises vous attendent ! A vos agendas pour noter la date (inscription sur place ou sur Helloasso).

Nous tenions à remercier les nombreux bénévoles, les agents communaux, la police municipale et la mairie de Clarensac, qui participent grandement au succès de cette marche. Enfin, nous voulons remercier chaleureusement nos chères mamies roses, qui toute l'année se réunissent, pour réaliser des œuvres que nous vendons au profit de l'association.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « ô fil de ma bulle » ou sur Instagram.

**Pour nous contacter :**  
ofildemabulle@gmail.com

*Au plaisir de vous rencontrer  
Geneviève Rios et Christine Matthieu*

## Le Yoga

Le YOGA assouplit, améliore l'équilibre, dynamise, tonifie, réduit le stress.

En un mot, il est excellent pour le corps et très bon pour l'esprit.

A vous de franchir le pas, nos cours ont lieu ancienne cantine rue des Chasselas.

Voici notre **planning 2023/2024** cours tous niveaux (pas de cours pendant les vacances scolaires).

- **3 cours le lundi :**  
- 16h30 à 17h30  
- 17h45 à 18h45  
- 18h50 à 20h15

- **2 cours le mercredi :**  
- de 17h à 18h



- de 18h10 à 19h10

- **1 cours le vendredi :**  
- de 9h à 10h

ESSAIS POSSIBLES.  
[www.yogaclarensac.com](http://www.yogaclarensac.com)



# La Font de Bonnet

L'association « La Font de Bonnet », créée en 1976, a une nouvelle fois permis à ses adhérents de partager, au cours de l'année écoulée, des moments de loisirs, d'évasion, de culture : séjours en Bretagne et dans le golfe de

Saint Tropez, journées à la grotte Cosquer ou à Gruissan...

Concours de pétanque, de belote, marches, sans oublier les repas de printemps et d'anniversaires, le gâteau des rois... Toujours dans la bonne hu-

meur et les rires.

N'hésitez pas à nous rejoindre en prenant contact au :

- 06 62 56 28 05, Brigitte Duchemin,  
- 06 77 02 43 77, Maryse Boussac.

---

## Association Vivre en Vaunage

### PORTES OUVERTES SAMEDI 25 MAI

L'association Vivre en Vaunage vous invite à venir passer un moment à la salle des Chasselas (à côté de l'Ecole Maternelle) entre 10 et 18h samedi 25 mai prochain. Vous pourrez y découvrir les créations réalisées par les adhérents à l'Atelier « Poterie et Terre », boire un thé ou autre rafraîchissement, et en apprendre un peu sur le Qi Gong (prononcer « tchi-kong ») ... Chiche ?

Vivre en Vaunage est une association de loisirs créatifs qui fêtera en septembre prochain ses 46 ans. Elle en a vu passer du monde dans les diverses activités (cirque, écriture, cuisine, ...) qu'elle a pu offrir tout au long de ces années.

Depuis 2021-22, elle propose encore et toujours des ateliers de création Poterie et Terre pour enfants, adolescents et adultes ainsi qu'un atelier Qi Gong, pour adultes (et ceci régulièrement tout

au long du cycle de l'année scolaire).

Les activités Poterie et Terre ont lieu au Coin des Z'Arts (à côté de l'Ecole Maternelle) dans les locaux gracieusement mis à disposition par la Municipalité (merci bien à elle). Les créneaux horaires d'atelier Poterie et Terre sont variés pour permettre l'accessibilité à tout un chacun :

- hebdomadaires les lundis de 14 à 17h pour les adultes et les mercredis de 16h30 à 18h pour les enfants ;
- par quinzaine, les vendredis de 14 à 17h et les samedis de 9 à 12h.

Lors des vacances scolaires, des stages (séquences de 2h sur 3 jours) sont proposés sur différents thèmes : dernièrement « Fleurs de Printemps » et « Raku » en avril dernier.

L'atelier de Qi Gong est proposé le jeudi matin de 10 à 11h30 dans la salle des Chasselas également mis gracieu-

sement à disposition par la Municipalité.

Le Qi Gong qu'es aquo ? (« le tchi-kong kézaco ? »). Le Qi Gong est une gymnastique douce énergétique de santé et de longévité. Son origine remonte à plus de 4000 ans en Chine. Sa pratique comprend des exercices alliant l'esprit, le mouvement et le souffle. Le Qi Gong n'est pas une gymnastique classique. Les mouvements se font sans effort musculaire, sans accélération du rythme cardiaque et de la respiration. L'effort principal porte sur l'entretien de la souplesse tout en renforçant les muscles profonds.

Pour en savoir plus sur l'association Vivre En Vaunage, vous pouvez consulter le site : <http://vivre-en-vaunage.blogspot.com>

Et bien évidemment, nous vous attendrons avec grand plaisir ce samedi 25 mai. N'oubliez pas : entre 10 et 18h.

## L'association ECSE (Echanges Culturel et Sportif en Europe)



## ASSOCIATIONS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES : L'ANNUAIRE VOUS ATTEND

***Vous êtes une association ou un acteur ou actrice économique de Clarensac et vous n'apparaissez toujours pas dans l'annuaire de notre site internet ?***

N'attendez plus, contactez le service de communication de la mairie à [communication@mairie-clarensac.fr](mailto:communication@mairie-clarensac.fr) qui vous expliquera la démarche à suivre pour y apparaître !

L'association est heureuse d'avoir pu organiser et partager avec les clarensacois un moment convivial lors de son loto le 17 février 2024.

Nous tenons à remercier les commerçants de Clarensac mais également de Caveirac, Saint dionisy, Langlade et Calvisson et autres qui nous ont soutenus, en se joignant ainsi à notre opération ils ont témoigné de leur proximité et de leur implication dans la vie associative. Leur gentillesse et leur générosité ont contribué à la réussite de notre loto et au sourire de nos heureux gagnants mais également à tous les participants.

La joie des enfants de 3 à 12 ans, était au rendez-vous ce lundi radieux de Pâques. Nous avons organisé une activité autour des traditions de Pâques Espagne, Italie, Chypre et le Danemark. Cette année nous avons pu réaliser

des ateliers avec des activités que les parents et les enfants ont trouvés au TOP.

Chaque enfant a créé et emporté sa création mais également une chasse au trésor où les enfants devaient rechercher 3 œufs cachés, etc. Remise de récompenses à tous les stands. Les enfants se sont régalés et les parents étaient ravis.

Un grand merci aux bénévoles de l'association qui ont permis la réussite de ces activités.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à devenir membre de notre association.

Découvrez le village de Navarrès, la région de Valencia et toutes ses spécialités en nous suivant sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/ecseclarensac>



## HANDBALL 30 SAISON 2023/2024

**Club Départemental HandBall 30**  
**Section sport adapté Clarensac**  
Site web : [www.comite-gard-handball.org](http://www.comite-gard-handball.org)



Comme les saisons précédentes, les Loisirs du club de Lédignan sont venus rendre visite à la section para handball adapté du club départemental HandBall 30, à la halle des sports de Clarensac le mercredi 10 avril.

Une trentaine de sportifs et leurs accompagnateurs ont pratiqué le Handball inclusif (Handin). Cela a également permis au collectif, qui participera au 7ème Championnat de France de para handball adapté à Dijon (19, 20 et 21 avril), d'avoir une opposition une semaine avant leur compétition Raphaël DEBARD, licencié HandBall 30, a mis en place la première situation.

Ensuite les joueurs ont effectué des montées de ballons à 2 avec tirs au but, ce qui ont permis des échanges et d'échauffer les Gardiens de But. Par la suite, 3 équipes ont été constituées pour effectuer des rencontres de 5 minutes.

Avant la rencontre retour, qui se déroulera le mercredi 19 juin à la halle des sports de Lédignan, le collectif de HandBall 30 espère revenir de Dijon avec un trophée.

Ce fut une belle soirée qui s'est terminée comme il se doit par le verre de la convivialité.

Merci à tous les participants pour leur état d'esprit et leur sens du partage. Merci également à la Mairie de Clarensac pour la mise à disposition des infrastructures.

Si vous souhaitez découvrir le Handin (pratique inclusive) la section para handball adapté du club départemental HandBall 30 se fera un plaisir de vous accueillir tous les mercredis de 19h00 à 20h45.

**Championnat de France  
Para Handball Adapté**

Fédération Française du Sport Adapté

DIJON 19 au 21 avril 2024

Centre Sportif Dijon Métropole Michel Gallot & Complexe Sportif Louzole - Saint-Apollinaire

AGENCE NATIONALE DU SPORT Côte d'Or dijon Ville de Saint-Apollinaire DDAJ metakoff humanis

## A.G.A.S.S

Association Gardoise d'Assistance aux Sinistrés des Sécheresses

### DEMARCHE pour une demande de CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE pour l'année 2023.

Vous avez constaté des fissures ou une aggravation de vos fissures sur votre habitation en 2023, vous devez donc déposer une déclaration de sinistre auprès de votre mairie début 2024 pour que votre Maire enclenche la procédure d'une demande de Catastrophe Naturelle Sécheresse pour l'année 2023. Cette démarche individuelle est indispensable (lettre disponible à l'Association AGASS sur demande).

• **RAPPEL** : attendre la parution au Journal Officiel d'un Arrêté ministériel de Catastrophe Naturelle Sécheresse, décidé par la Commission Interministérielle du Ministère de l'Intérieur, à l'appui d'un rapport de METEO France, pour prévenir votre assurance.

Vous serez averti par votre Mairie et l'AGASS et vous disposerez de 30 jours ouvrés pour transmettre votre déclaration à votre assureur (lettre type fournie par l'association AGASS sur demande).

Un expert désigné par votre assurance viendra constater votre sinistre pour un verdict. Votre assurance, au vu de son rapport, décidera ou non d'ouvrir un dossier.

### • Un travail commun avec l'Association AGASS

En cas de refus, vous avez la possibilité de contester cette décision en prenant un expert d'assuré qui se chargera de défendre votre dossier directement avec votre Assurance.

En cas de besoin, l'AGASS est là pour vous informer de la procédure au 06 78 69 90 43 sauf le mardi et jeudi de 14h à 18h.

Le Bureau AGASS vous remercie de la confiance accordée à notre association.

La Présidente de l'AGASS,  
Daniela RODIER.

## Amis de l'Orgue Massé de Clarensac

**CHANT, CONCERT**  
**FLÛTE & ORGUE**



Agnès Bruguerolle, *soprano*  
Coralie Câtél, *flûte traversière*  
Georges Gabarel, *orgue*

Bach, Gounod, Mozart, Haydn  
Génin, Fauré, Debussy, Ravel

**Dimanche 12 mai**  
**17h, au temple de Clarensac**

Entrée Libre,  
participation responsable  
<http://www.orgue-clarensac.fr>



L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 13 avril dernier et a conforté son dynamisme dans l'organisation d'activités musicales en Vaunage, soit au temple de Clarensac, soit aux Erables à Langlade pour la sérénade Nicole et Denis COUTON chaque année au mois de juin, ou à l'église de Clarensac... lors des travaux au temple. En effet des fissures étaient apparues au bord des tribunes à l'automne 2023 et des travaux de restauration ont dû être réalisés en début d'année 2024. Ces travaux sont achevés et un concert a pu être programmé le 12 mai à 17h au temple.

La sérénade aura lieu **le 29 juin prochain** aux Erables à Langlade à 21h avec le groupe **Alter Duo** qui associe contrebasse et guitare, couple surprenant, remarquable et enchanteur.

Des concerts sont en préparation pour l'automne et la fin d'année.

Nous vous invitons à rejoindre l'association, qui a besoin de votre soutien financier pour organiser des concerts accessibles à tous, en ne demandant qu'une libre participation.

La cotisation annuelle est d'un montant de 15 €.

### Coordonnées :

- François CARREL, président
- Danielle MENPIOT, secrétaire
- Alain LAURENT, trésorier
- Tél : 06 32 95 63 38
- Site : [www.orgue-clarensac.fr](http://www.orgue-clarensac.fr)

Adresse : Mairie de Clarensac, 5 place de l'Hôtel de ville, 30870 CLARENSAC



## Boule di Liouns

### DÉBUT DE SAISON REMPLI

Cette année notre association compte 61 licenciées et 25 cartes de bienfaiteurs. N'hésitez pas à nous contacter pour en faire partie.

Depuis début mars il y a eu déjà plusieurs concours de pétanque et de jeu provençal ainsi que le début de nombreux interclubs vétérans. Les qualificatifs et championnats du Gard ont commencé et nous avons aidé nos amis de la boule amical de Caveirac à organiser le championnat du Gard doublette provençal sur le stabilisé.

Le club avait 11 équipes en lice. Le bureau remercie l'ensemble des bé-

névoles qui nous ont aidé notamment pour la partie repas.

On tient aussi à féliciter notre tripléte de vétéran qui a été éliminé en 1/8 de finale du championnat du Gard vétéran à Uzès.

La suite du calendrier est chargée avec notamment le qualificatif doublette pétanque le 11 mai, les concours ouverts à tous pour les fêtes votive le 1er juin et le 19,21,23 août. La journée du club ouvert à tous sur inscription le 28 et 29 juin.

#### Contact :

Eric Floutier : 0631780671

Thomas Dauphin : 0684701755



## L'Escapaire

En créant une nouvelle association dans notre village, notre souhait est de contribuer à le faire vivre, au travers de manifestations taurines camarguaises bien entendu, mais pas que !

Lors de notre passage chez l'ensemble des habitants, les clarensacois nous ont témoigné leur attachement à nos traditions, et nous tenons à les remercier chaleureusement.

Grâce à vous, dès cette première année d'existence, notre programme sera chargé, avec notamment de

nombreuses animations dans nos belles arènes.

Rendez-vous est donné le 31 mai pour le repas d'ouverture de la fête de Printemps.

Nous remercions aussi la municipalité pour leur confiance, les commerçants, artisans et les sponsors qui nous aident !

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : L'Escapaire Clarensacois

A très bientôt !



# Clarensac Tennis Club Tournoi Open 2024



Du 27/03 au 13 avril 2024 a eu lieu le Xème tournoi de tennis Open organisé par le Clarensac Tennis club. Ce tournoi est ouvert aussi bien aux débutants qu'à des joueurs confirmés allant jusqu'au classement 3/6. Au total, 131 joueuses et joueurs de tennis de 43 clubs différents sont venus se rencontrer tout au long de ces 18 jours. Nous avons pu suivre pas moins de 146 matches. Ce fut un réel succès !

Notre association remercie donc l'ensemble des participants avec une mention spéciale pour notre juge arbitre Laurent Fabre, qui a su jongler avec brio au milieu de tous ses tableaux malgré le week-end de Pâques, la pluie, les vacances scolaires ou encore le tournoi de Monte Carlo, qui ont pu rendre sa tâche un tant soit plus délicate ! Nous n'oublions pas la Mairie de Clarensac, mais également les bénévoles qui se sont relayés pour accueillir tous les joueurs jusqu'à parfois tard le soir, ainsi que nos sponsors qui nous ont permis de gâter nos joueurs.

**Bravos aux vainqueurs de cette édition 2024 :**  
- Mme Lucie GAILLARD, classée 5/6

du Hauts de Nîmes TC – gagnante de la finale Senior Dames,  
- M. Casey AMBLER, classé 3/6 du TC Avignon Barthelasse – vainqueur de la finale Senior Messieurs,  
- M. Denis FABRE, classé 15/2 du TCM La Cigale-Nîmes – vainqueur de la finale +45ans Messieurs,  
- Mme Christine MAREMBERT, classée 30 du TC Vergèze – gagnante de la consolante Senior Dames,  
- M. Jean Marc CROUZET, classé 15/5 du TC Vergèze – gagnant de la consolante Senior Messieurs.

Fort de ce succès, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à la même période pour une nouvelle édition de notre Tournoi Open. C'est toujours, pour les habitants de Clarensac, l'occasion d'assister à des prestations sportives de hauts niveaux dans un environnement convivial associatif.

Comme tous les événements organisés par le Tennis Club de Clarensac, les bénéfices réalisés seront utilisés pour permettre au plus grand nombre d'enfants de pratiquer le tennis dans de bonnes conditions et à des tarifs raisonnables.



Pour les adhérents du club, comme chaque année, nous préparons la fête du tennis qui aura lieu le 15 juin et qui marquera la fin de cette belle saison tennistique. A vos agendas !

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :**

- Par téléphone au **06 82 19 67 81**  
- Par mail **tcclarensac30870@gmail.com**

À bientôt sur nos beaux terrains !



## Clarens'aide

Les membres du bureau de l'association et Mr Quercy Gérard responsable du collectif des associations ont remis un chèque de 5 600 euros au Centre d'Education Conductive de Clarensac. Un moment fort de joie et d'émotions confirmant l'implication sans faille de toutes les personnes présentes pour cette noble cause. Un grand merci à nos bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes qui nous suivent et nous aident en achetant nos produits fait maison.

Venez nous retrouver le dernier vendredi de chaque mois sur le Marché de Clarensac le vendredi matin. Nous vous attendons avec plein de nouveaux parfums de confitures. A Bientôt

Le bureau de l'association Clarens'aide a changé, Mme Santacruz présidente, Mr Coste trésorier, Mme Gonzales secrétaire avec Mme Le Bot. L'association continue d'aider le CEC de Clarensac et le Téléthon. Les adhésions sont en cours pour nous soutenir.



## GPE

La saison bat son plein pour le Groupement des Parents d'Élèves (GPE). Depuis le début de l'année scolaire, l'association multiplie avec succès diverses activités au sein du village.

Des événements tels qu'Halloween, les ventes de crêpes, la participation au marché de Noël, et l'organisation du Noël des écoles ont été orchestrés avec succès.

Le récent carnaval sur le thème des

jeux olympiques a également été un triomphe.

À présent, la grande tombola des écoles est en cours, et la dernière ligne droite est abordée avec l'approche des fêtes des écoles.

Le GPE démontre son engagement continu à ravir les petits et les grands et exprime sa profonde gratitude envers ses bénévoles, soulignant leur contribution indispensable au bon déroulement des événements.

---

## Comm'une Actu

*Soucieuse de soutenir encore davantage les associations, les acteurs et actrices économiques de Clarensac, et de proposer un outil de communication complémentaire, la Mairie a fait le choix d'adhérer à l'application Comm'une actu l'année dernière.*

*L'adoption de Comm'une actu va permettre à Clarensac de rayonner bien au-delà de ses limites territoriales puisque des adhérents de nos associations ne résidant pas sur notre commune pourront eux aussi suivre notre actualité !*

*Comm'une actu est disponible gratuitement pour les smartphones de type Apple et Android.*

*N'hésitez pas à la télécharger en scannant le QR Code ci-dessous ou en vous rendant sur le site [www.communeactu.fr](http://www.communeactu.fr). Toute la dynamique de notre village vous y attend déjà !*





# Un peu d'his- toire...

1993, un éleveur de la commune de Monpezat, M. Bourrel, réalise une étude en vue d'installer une bergerie sur le plateau de Clarensac. Devant le prix trop élevé de ce projet, il se présente à la commune de Clarensac pour demander un soutien financier : la commune fait construire la bergerie à ses frais et lui cède sous forme d'un crédit-bail de la valeur de l'emprunt contracté par celle-ci.

En mars 1996, le conseil municipal délibère en ce sens et la bergerie est construite au lieu-dit la serre de Peyre Fioc. Utilisateur pendant plusieurs années, le berger renégocie le bail sur la durée, puis cède son activité à un autre, sans succès. Un chevrier de la région marseillaise du Rove obtient alors une convention de pacage mais celle-ci ne donnant pas satisfaction, elle est rompue à la demande de l'actuelle municipalité.

Faisant suite à un conflit financier, la

bergerie revient dans la propriété exclusive de Clarensac en 2021 suite à une décision de justice.

Alors, après à plusieurs demandes de location par des agriculteurs intéressés, le Maire et les élus de la commune prennent la décision de redonner vie à ce bâtiment après une rénovation par nos services techniques.

En effet, dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité, la commune de Clarensac privilégie autant que possible un entretien extensif de ses espaces verts. La présence d'ovins pour le pâturage depuis quelques jours permet l'entretien de la garrigue. Cette solution alternative au mécanique permet aussi l'accès à des zones difficiles, sans recourir aux engins motorisés et sans produire de déchets.

Il permet aussi de lutter contre les risques d'incendies dans des zones impactées par un aléa fort du PPRiF

(Plan de Prévention des Risques incendies de Forêt).

Enfin, la commune souhaite pérenniser les activités agricoles sur son territoire en donnant aussi une dimension sociale aux espaces verts par l'attrait des animaux. Les promeneurs devront néanmoins respecter les filets protégeant le troupeau et ne pas les enjamber car les chiens de protection veillent à sa sécurité.



# LE PETIT MARCHÉ



Boulangier • Boucher • Fromager • Primeur • Etc

**Tous les vendredis / Place de la Mairie**



Retrouvez toutes les informations du village sur [clarensac.fr](http://clarensac.fr)



# Numéros utiles

## LES NUMÉROS MUNICIPAUX

Accueil : .....04 30 06 53 21  
Cellule COVID-19 : .....04 30 06 53 13  
Police municipale : .....04 30 06 53 10

## LES NUMÉROS D'URGENCES

### TOUTES URGENCES

Numéro européen d'urgence : ..... 112  
Numéro d'urgence par SMS (en cas de difficulté pour appeler en confidentialité, ou pour les personnes sourdes et malentendantes) : ..... 114

### URGENCES MÉDICALES

SAMU : ..... 15  
SOS Médecin (24h/24h) : .....3624  
Centre antipoison de Marseille : .....04 91 75 25 25

### INCENDIE

Pompiers : ..... 18

### SÉCURITÉ

Police Secours : ..... 17  
Gendarmerie de Calvisson : .....04 66 01 20 07

SOS Enfants disparus : ..... 116 000  
Enfance maltraitée : ..... 119  
SOS Femme battue : .....04 66 86 85 51  
Violences conjugales : .....3919

### URGENCES SOCIALES

SAMU Social : ..... 115

## LES AUTRES NUMÉROS

ENEDIS Dépannage : .....09 72 67 50 30  
GRDF Urgence Sécurité : .....09 69 32 43 24  
Eau de Nîmes métropole : .....09 69 36 61 02  
SPIE (éclairage public) : .....08 00 00 50 66  
Déchèterie : .....04 66 02 54 54

## LES JOURS DE COLLECTE

### ORDURES MÉNAGÈRES

mardi et vendredi, à partir de 5h

### COLLECTE SÉLECTIVE

mercredi, à partir de 5h

Retrouvez vos commerçants, associations et professionnels de santé sur notre site internet !

[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)

### ASSOCIATIONS



### COMMERCES



### SANTÉ



**Clarensac**  
EN VAUNAGE

**L'Écho** du Griffe

11

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL DE CLARENSAC - JUIN 2024  
[www.clarensac.fr](http://www.clarensac.fr)



clarensac\_



@clarensac\_



facebook.com/clarensac